

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 17 janvier 2014  
(convocation du 7 janvier 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15  
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël  
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc  
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte  
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10  
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique  
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIPLE Nathalie

M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

## **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Colloque sur l'optimisation de la gestion des systèmes d'assainissement pour la protection des milieux aquatiques - Subvention - Autorisation**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La SHF (Société Hydrotechnique de France) a pour objet de favoriser le progrès, le développement et la diffusion des connaissances et de la culture scientifique dans tous les domaines de la ressource en eau et des sciences hydrotechniques. L'ASTEE (Association Scientifique et Technique sur l'Eau et l'Environnement) rassemble des experts, chercheurs, scientifiques et praticiens issus d'organismes publics et privés intervenant dans les services publics locaux de l'environnement dans le but d'élaborer ensemble doctrines partagées et recommandations. Reconnue d'utilité publique, elle est habilitée à émettre des avis sur des questions scientifiques et techniques dans ses champs de compétences : l'alimentation en eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et des déchets, la protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des espaces naturels, la qualité durable de l'environnement.

En 2000, l'ASTEE et la SHF ont constitué un groupe de travail commun sur la gestion des eaux pluviales chargé de l'organisation de colloques et manifestations scientifiques. Chaque association prend à tour de rôle la responsabilité de l'organisation des colloques programmés par ce groupe de travail.

La Communauté urbaine de Bordeaux est membre de ce groupe de travail et suite à la mise en place du système de gestion dynamique du bassin versant Louis Fargue avait proposé en 2012 la tenue d'un colloque sur ces thématiques. Cette proposition a été accueillie de façon favorable par la SHF qui en pilote l'organisation.

Le thème choisi pour le colloque est «l'optimisation de la gestion des systèmes d'assainissement pour la protection des milieux aquatiques». Il se tiendra les 19 et 20 mars 2014 à Talence dans les locaux de la faculté, à proximité du Lyre, laboratoire de recherche de la Lyonnaise des eaux, partenaire de cette manifestation.

**Thématiques du colloque**

La dépollution des eaux usées avant rejet dans les milieux aquatiques est devenue un impératif réglementaire à l'échelle de l'Europe (directive eaux résiduaires urbaines de 1991, directive cadre sur l'eau de 2000), justifié par la protection de l'environnement et de la santé publique.

Cette dépollution est le plus souvent réalisée dans des usines de traitement centralisées, vers lesquelles sont acheminés les effluents produits dans une zone couvrant souvent toute une agglomération. Ainsi le système de collecte conditionne l'efficacité du processus de dépollution. «Les systèmes de collecte et les stations d'épuration d'une agglomération d'assainissement ainsi que les dispositifs d'assainissement non collectif doivent être dimensionnés, conçus, réalisés, réhabilités, exploités comme des ensembles techniques cohérents» (arrêté du 22 juin 2007, en cours de révision). Par ailleurs, la plupart des systèmes de collecte des eaux usées sont conçus, au moins sur une partie de leur linéaire, sur le mode unitaire (ce qui est le cas sur la Communauté urbaine de Bordeaux) : ils assurent donc une double fonction de collecte des eaux usées et d'évacuation des eaux pluviales, ce qui implique le rejet d'effluents non traités en divers points du réseau lorsque les débits d'eaux pluviales dépassent la capacité des ouvrages. Pour gérer les priorités entre ces deux fonctions, le référentiel «La ville et son assainissement» (CERTU, 2003) définit différents niveaux de service relatifs aux types de rejets tolérés pour le réseau en fonction de l'occurrence d'événements pluvieux plus ou moins intenses.

La SHF se propose dans ce colloque de faire le point sur les conceptions, les techniques et les méthodes permettant une utilisation améliorée et fiabilisée des infrastructures de collecte existantes, le cas échéant complétées par des aménagements ciblés, pour en tirer le meilleur parti dans les situations où la réduction des rejets polluants est prioritaire. On vise donc les situations de temps sec et de pluies modérées, mais les solutions proposées ne doivent en rien remettre en cause la sécurité des biens et des personnes lors des événements pluvieux les plus intenses. Il peut s'agir de solutions basées sur une supervision et une gestion coordonnée d'organes dynamiques, mais aussi de stratégies d'optimisation statique des entrées et sorties du système, en passant par une gestion dynamique locale à l'échelle d'un ouvrage.

Une attention particulière sera portée aux modèles et méthodes d'optimisation mis en œuvre, à l'explicitation des critères d'évaluation et d'optimisation, à la hiérarchisation des objectifs. La fiabilité des solutions proposées ou mises en œuvre pourra faire l'objet de développements particuliers, et aborder des thématiques telles que la prévision des événements pluvieux, la modélisation probabiliste, l'identification de scénarios, la fiabilisation des capteurs et des actionneurs, les modes de fonctionnement dégradés, ...

Les principaux thèmes traités sont les suivants :

- Critères d'évaluation et d'optimisation :
  - techniques
  - économiques
  - réglementaires
  
- Maîtrise des entrées :

- gestion à la source des eaux pluviales
- réduction des apports d'eaux claires parasites
- maîtrise de la qualité des rejets aux réseaux
  
- Optimisation locale du transport/transfert :
  - réseaux d'eaux usées et postes de relèvement/refoulement
  - réseaux unitaires et déversoirs d'orage
  - gestion des capacités de stockage/restitution
  
- Traitements décentralisés : stratégies d'implantation et objectifs de performance
  - extensifs
  - Intensifs
  
- Supervision, gestion coordonnée, gestion prédictive :
  - prévision pluviométrique
  - simulations temps différé, scénarii
  - optimisation temps réel de la collecte et du traitement
  - gestion du risque/fiabilisation
  
- Actionneurs et capteurs :
  - innovations technologiques
  - retours d'expérience

Cette manifestation se déroulera sur deux jours, les 19 et 20 mars et un public scientifique et technique de 150 à 250 personnes est attendu.

### **Implication de la Communauté urbaine de Bordeaux**

La Communauté urbaine de Bordeaux est impliquée dans ce colloque à divers titres. Tout d'abord, elle est à l'origine de cette manifestation qui se déroulera à Talence. De plus, elle est présente dans le comité scientifique qui sélectionne les communications orales.

La Communauté urbaine de Bordeaux a proposé trois communications qui ont été sélectionnées :

- 1982-2013 : le nouveau guide des solutions compensatoires de la Communauté urbaine de Bordeaux.
- Retour d'expérience sur une année de mise en œuvre du système de Gestion Dynamique des réseaux d'assainissement unitaires du bassin versant Louis Fargue à Bordeaux.

- Cartographie indicative de l'aptitude à l'infiltration des sols de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Les communications du colloque seront ensuite sélectionnées pour être publiées dans les deux revues des associations «TSM» (ASTEE) et «la Huille Blanche».

Les actes du colloque contenant toutes les communications (CD Rom + document papier) seront distribués en début de colloque.

Le Logo «L'EAU DE LA CUB» figurera sur tous les documents techniques produits pour le colloque ainsi que sur les supports de communication (invitations, posters...).

Compte tenu de l'implication de la Communauté urbaine de Bordeaux dans cette manifestation, il est proposé d'accorder à la Société Hydrotechnique de France une subvention d'un montant de 5 000 € HT. Cette subvention est affectée à la mise en forme, et la réalisation des CD roms des actes ainsi que l'impression des actes.

La dépense résultant de la présente opération sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Principal sur le code opération 05P132O001-libellé opération : Exploitation eaux pluviales-Nature analytique 6574 subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé- 831 Aménagement des eaux.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** la loi 2000-321 du 12 avril 2000 et notamment son article 10

**VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001

ENTENDU le rapport de présentation

### **CONSIDERANT QUE :**

La Communauté urbaine de Bordeaux a suggéré à l'ASTEE et à la SHF le thème de l'organisation du colloque relatif à l'optimisation de la gestion des systèmes d'assainissement pour la protection des milieux aquatiques

## DECIDE

**Article 1** : D'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € à la Société Hydrotechnique de France pour l'organisation d'un colloque «l'optimisation de la gestion des systèmes d'assainissement pour la protection des milieux aquatiques» qui se tiendra les 19 et 20 mars 2014 à Talence,

**Article 2** : D'imputer les dépenses résultantes de cette opération sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Principal sur le code opération 05P132O001-libellé opération : Exploitation eaux pluviales-Nature analytique 6574 subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé- 831 Aménagement des eaux,

**Article 3** : D'autoriser M. le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 FÉVRIER 2014

PUBLIÉ LE : 6 FÉVRIER 2014

M. JEAN-PIERRE TURON